

Réf: Dossier N° 080560

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AMARI DEMEL INVESTISSEMENT » en abrégé «
ADI »

Siège social Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE GBAGBA, Lot
1357, Ilot 76B

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 10/02/2022 reçus par Me KOUASSI L. MICHEL, et enregistrés au CEPICI le 15/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMARI DEMEL INVESTISSEMENT » en
abrégé « ADI »

Objet :

- Le commerce en général ;
- Le transport en général de personnes et de biens, fournitures de matériels et mobiliers de bureau ;
- La gestion de biens et toutes activités immobilières ;
- La recherche de partenaire , recherche de financement, B.T.P ;
- L'achat, la vente de gravier, de ciment, de sable, de fer à béton et de tout matériel de construction ;
- , Transactions monétaires ;
- L'achat, la vente et la distribution de tout produit agricole ;
- La restauration-Bar ;
- La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations industrielles et commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à

l'un des objets ci -

dessus, par voie de création de sociétés nouvelles, apport, souscription, achat de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE GBAGBA, Lot 1357, Ilot 76B

Dirigeant(s) : Mlle DEMEL AMARI DANIELLE IRENE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02103 du 22/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11215/GTCA/RC/2022 du 22/03/2022

